



Scolarisation d'un mineur étranger en France

Par **jalili**, le **25/04/2016** à **21:18**

Bonsoir,

je souhaite accueillir mon neveu marocain orphelin du père âgé de 16ans en vue de sa scolarisation en France.

Je vis en France depuis 27ans naturalisée française et marié avec un français, nous avons deux enfants scolarisés école supérieure et collège.

Je souhaite être informé sur les démarches à suivre et les difficultés que je puisse rencontrer dans ce genre de démarches, et si je suis obligée de faire une kafala notariale, ou l'inscrire directement dans un lycée avant son arrivée en France.

Je travaille et nous disposons de moyens suffisant pour accueillir mon neveu.

MERCI